

v. 2025

INTITULE

Formation à l'habilitation électrique B1(V) – B2(V) – BR – BC – BE - initiale

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- d'énoncer les risques d'accidents lors de travaux électriques en zone de voisinage des installations électriques haute (HTA) et basse tension (BT),
- de transposer les règles exposées dito dans le cadre de son activité,
- de mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NFC 18-510 lors de travaux d'opérations sur les ouvrages électriques, appareillages électroniques en basse tension,
- d'adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique,
- de s'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

En fonction des résultats acquis, cette formation permettra à l'employeur d'habiliter le participant en toute connaissance de cause. **Niveau d'habilitation visé (B1-B1V-B2-B2V-BC-BR-BE Essai-BE Vérification-BE Mesure).**

Public

Tout électricien ou électromécanicien chargé d'assurer des travaux, des dépannages, des consignations en basse tension et des interventions ou essais en basse tension.

Nombre de participants

Maximum 8 minimum 4 personnes

Pré-requis

Être qualifié en électricité et posséder un diplôme ou une formation attestant de ces compétences et une bonne maîtrise de la langue dans laquelle est dispensée la formation (Français).

Docs. De contractualisation

Convention de formation, fiche de présence, Attestation de présence, Evaluation à chaud ...

Validation

Un contrôle théorique sous forme de questionnaire suivi d'un contrôle de mise en pratique.

Support

Livret pédagogique relatif à la norme NFC 18-510

Matériel et logistique

Salle sur Onet le château ou dans l'entreprise si intra
 Organisme de formation : Vidéo projecteur + PC + films INRS
 Matériel de sécurité en démonstration : visières de sécurité anti-UV, gants d'électricien, vérificateur d'absence de tension, cadenas, système de verrouillage, etc.

Modalités d'accès /accessibilité

Site de Onet le château : stationnement à proximité – Restauration à proximité
 Si situation de handicap ou situation à prendre en compte, nous consulter

Durée

3 Journée(s) de 7 heures
 (horaires à confirmer : 8h30/12h00 – 13h30/17h00) – date à définir avec le formateur (3 mois environ)

Animateur

Frédéric
 Formateur Habilitation électrique, 13 ans d'expérience en électricité, Pompier volontaire

Coût

450 €/ personne pour les 3 journées en inter
En intra nous consulter
(Organisme de formation exonéré de TVA sur les formations)

CONTENU

Evaluation des risques et incidence sur le comportement, règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique, les personnes intervenantes, les zones d'environnement, les documents écrits, les fonctions de l'appareillage, l'utilité des plans et des schémas, l'intérêt des verrouillages.

Opérations en basse tension, visualisation et étude de film INRS Habilitations BP-BS-B1- B1V-B2-B2V-BC-BR-BE essai, vérification, mesurage, manœuvre, BR et B2V spécifiques aux installations photovoltaïques

- Travaux hors tension en BT, la consignation en BT
- Missions : du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant
- Travaux au voisinage de pièces nues sous tension en BT
- Evaluation des risques, procédures à mettre en œuvre
- Interventions en BT, Interventions de dépannage et de connexion
- Opération d'entretien avec présence de tension
- Opération spécifique sur les installations photovoltaïques suivant NFC 18-510

Nouveaux décrets

- Objectifs nouveaux pour la formation théorique et les prérequis associés
- Définition des opérations dites « non électriques » et « électriques »
- Nouvelles zones de travail en champ libre et à l'intérieur d'un local sur un chantier électrique
- Définition des savoir-faire associés aux niveaux d'habilitation (réalisation pratique des consignations, réalisation pratique de mesurage, etc.)

La sécurité lors des opérations de mesurage

Etude des protections individuelles.

Appareils électroniques amovibles et portatifs à main. Conduite à tenir en cas d'incendie et/ou d'accident d'origine électrique.

Contrôle des connaissances

- Théorique et pratique suivant NFC 18-510.

Méthodes pédagogiques :

- Etude du support de cours remis à chaque stagiaire,
- Mise en œuvre de moyens audiovisuels INRS appropriés aux sujets traités,
- Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues,
- Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire,
- Contrôle des connaissances.

Modalités d'évaluation :

- Test pratique
- Test théorique



Les + de Frédéric :

Pompier volontaire
Ecoute et expérience
Rigueur
Matériel de mise en pratique